



Prévoyance

**Planifier sa retraite à
temps, c'est partir
gagnant.**

TABLE DES MATIÈRES

1. La prévoyance à la BCJ	3
2. Préparer votre retraite en toute sérénité	3-4
3. La planification de la retraite à la BCJ	4-5
4. Choisir entre rente ou capital du 2 ^{ème} pilier	6
5. Nos produits de prévoyance sur mesure	7
5.1. Mandat de gestion de fortune	7
5.2. Assurances	8
6. Vos besoins	9
7. Votre budget	10
8. Prendre rendez-vous	11



1. LA PRÉVOYANCE À LA BCJ

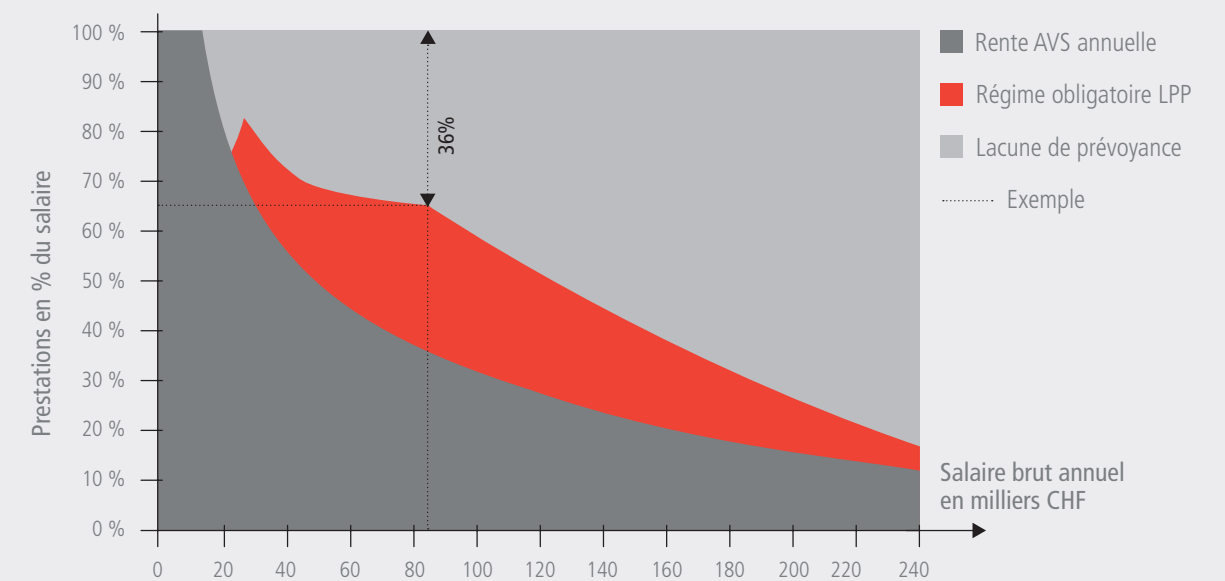
« Il n’y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va ». *Sénèque*

A travers une approche globale de votre situation personnelle et de vos objectifs, nos spécialistes vous apportent des solutions sur mesure dans les domaines du financement, de la planification de vos liquidités, du conseil en placement, de la fiscalité, de la prévoyance et de la succession. Ils vous proposent un large éventail de produits performants pour planifier votre prévoyance et réaliser vos projets.

2. PRÉPARER VOTRE RETRAITE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Prendre sa retraite est une étape importante. Plus vous vous y prenez tôt, plus vous disposerez d’une marge de manoeuvre importante pour réunir les moyens financiers adéquats et envisager votre retraite en toute sérénité. Bien souvent, les revenus du 1^{er} et 2^e pilier ne couvrent que 40% à 60% du dernier revenu perçu avant la retraite, raison pour laquelle il est judicieux de ne pas attendre pour étudier votre situation.

Rente de vieillesse en % du revenu annuel



(tableau indicatif)

Afin de préparer votre retraite, voici les questions auxquelles il est essentiel de répondre :

- Quels seront mes revenus à la retraite ?
- Comment préserver mon niveau de vie actuel à la retraite ?
- Dois-je choisir la rente ou le capital de ma caisse de pension ?
- Quelles sont les mesures à prendre pour optimiser ma fiscalité ?
- Dans quelles conditions pourrais-je prendre une retraite anticipée ?
- Est-il judicieux d'amortir mon prêt hypothécaire et dans quelle mesure ?
- Quel patrimoine pour mes héritiers ?

La planification financière de la retraite à la BCJ vous permet d'y répondre et de poser dès aujourd'hui les jalons nécessaires pour que vous puissiez vivre cette phase de vie dans les meilleures conditions.

3. LA PLANIFICATION FINANCIÈRE DE LA RETRAITE À LA BCJ

La planification financière de la retraite s'adresse en particulier aux personnes dès 50 ans. L'analyse vous permet d'avoir une vision globale de votre situation financière et de son évolution en fonction de vos projets et de vos décisions.

En compagnie de notre spécialiste en prévoyance, vous abordez les points clés de votre situation personnelle en tenant compte des domaines suivants :

- Vos projets et vos objectifs personnels
- Votre patrimoine actuel et son évolution en fonction des investissements réalisés
- L'analyse de vos couvertures de prévoyance
- Vos possibilités d'optimisation fiscale
- Votre hypothèque
- Votre succession

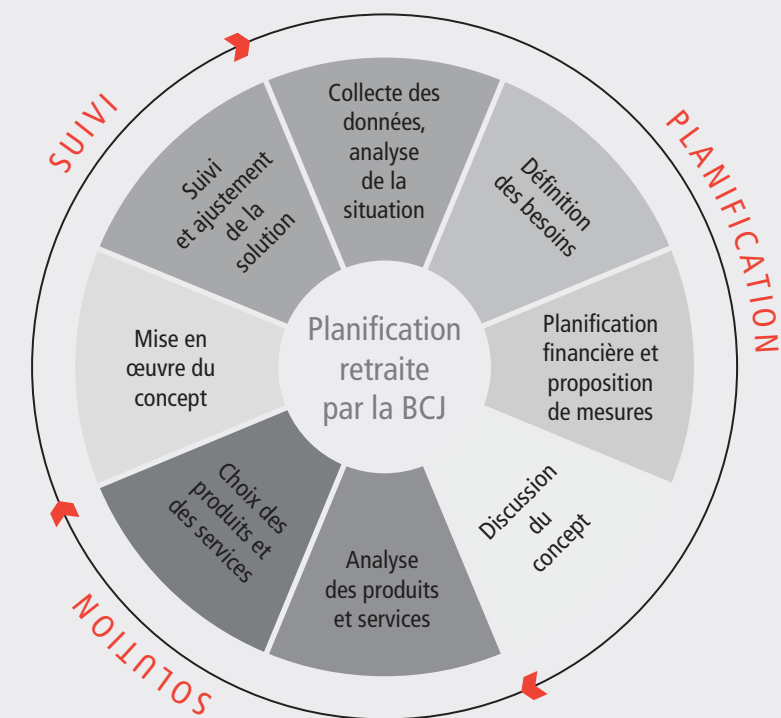
Sur la base de votre planification, notre spécialiste analyse les fonds et actifs dont vous disposez et vous propose des solutions sur mesure pour répondre à vos besoins. Il détermine avec vous les éventuelles lacunes dont peut souffrir votre prévoyance et vous présente les possibilités de les combler.

Cette analyse fait l'objet d'un dossier complet. Comme l'avenir se prépare mais ne se prévoit pas, les mesures font l'objet d'un suivi régulier.

Les avantages de la planification financière de la retraite

- Vous bénéficiez d'une planification financière neutre (libre choix des produits)
- Vous profitez des conseils avisés de nos spécialistes
- Vous recevez un document complet contenant l'analyse de votre situation
- Vous gardez la maîtrise de votre stratégie financière
- Vous déléguez la mise en oeuvre de votre plan d'investissement
- Vous vous assurez d'un suivi régulier et professionnel

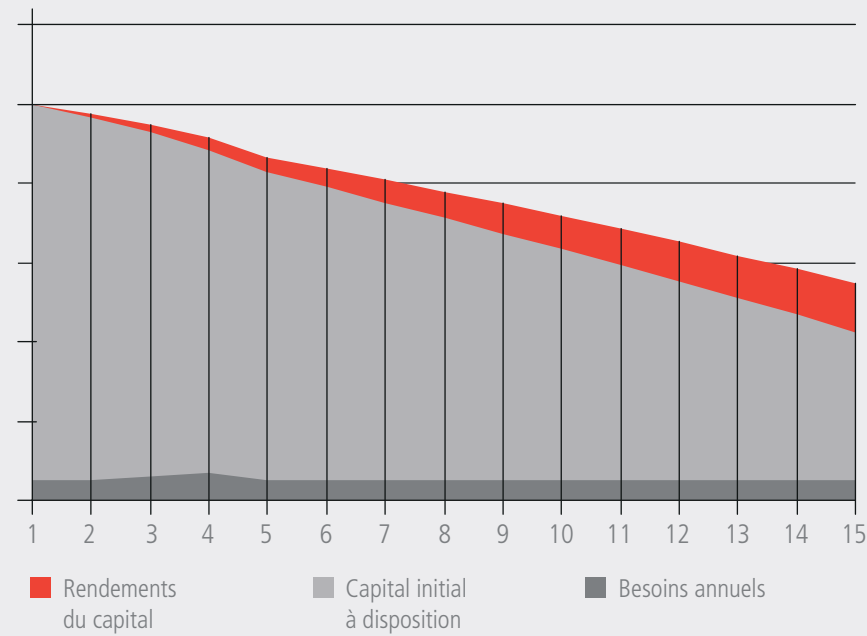
Notre démarche d'accompagnement



4. CHOISIR ENTRE RENTE OU CAPITAL DU 2^{ÈME} PILIER ?

Une des questions les plus fréquemment posée dans le cadre de la retraite est : « Faut-il choisir la rente ou le capital ? » La décision se présente différemment suivant les objectifs et les souhaits personnels ainsi que la situation familiale et patrimoniale. La réponse dépendra d'un ensemble de paramètres : le montant du capital, l'état de santé et les besoins. Par ailleurs, il conviendra de déterminer qui pourra, le cas échéant, profiter du capital non utilisé, et dans quelle mesure. Votre sécurité, enfin, ne sera pas non plus la moindre des préoccupations. Tous ces éléments devront être pesés avec le plus grand soin.

Plan de consommation



5. NOS PRODUITS DE PRÉVOYANCE SUR MESURE

5.1 Mandat de gestion de fortune

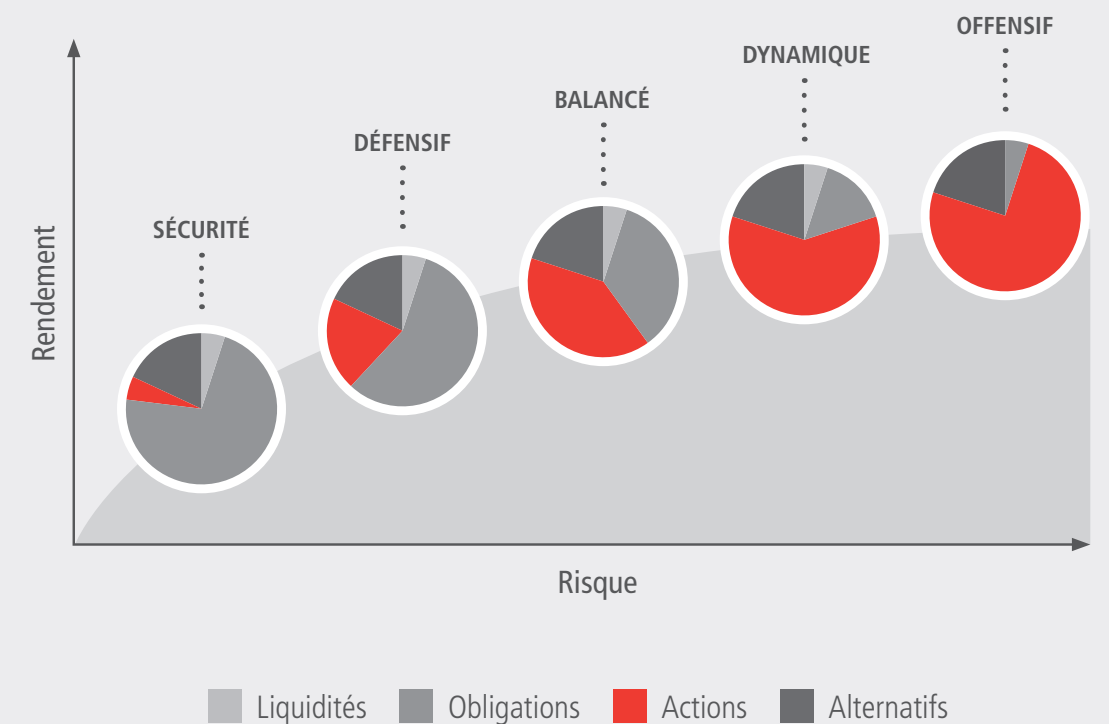
Le mandat de gestion BCI est la solution vous permettant de déléguer le suivi de votre fortune tout en assurant une gestion qui soit conforme à vos souhaits. En fonction de votre situation personnelle et financière, de votre tolérance au risque et de vos objectifs, une stratégie est déterminée pour vos placements. Dans le cadre de celle-ci, vos avoirs sont gérés afin de profiter au mieux des opportunités sur les marchés financiers tout en étant sous constante surveillance.

Selon la situation économique et financière, votre partenaire prend les décisions visant à vous faire profiter au mieux des évolutions attendues, tout en veillant à minimiser les risques au sein de la stratégie définie.

Avantages :

- Un produit totalement adapté à vos besoins et votre profil
- Une gestion professionnelle par nos spécialistes
- Une diversification optimale de votre patrimoine
- Une flexibilité quant à l'emploi des fonds dans le temps

Une solution adaptée à votre situation : 5 stratégies à votre disposition



5.2 Assurances

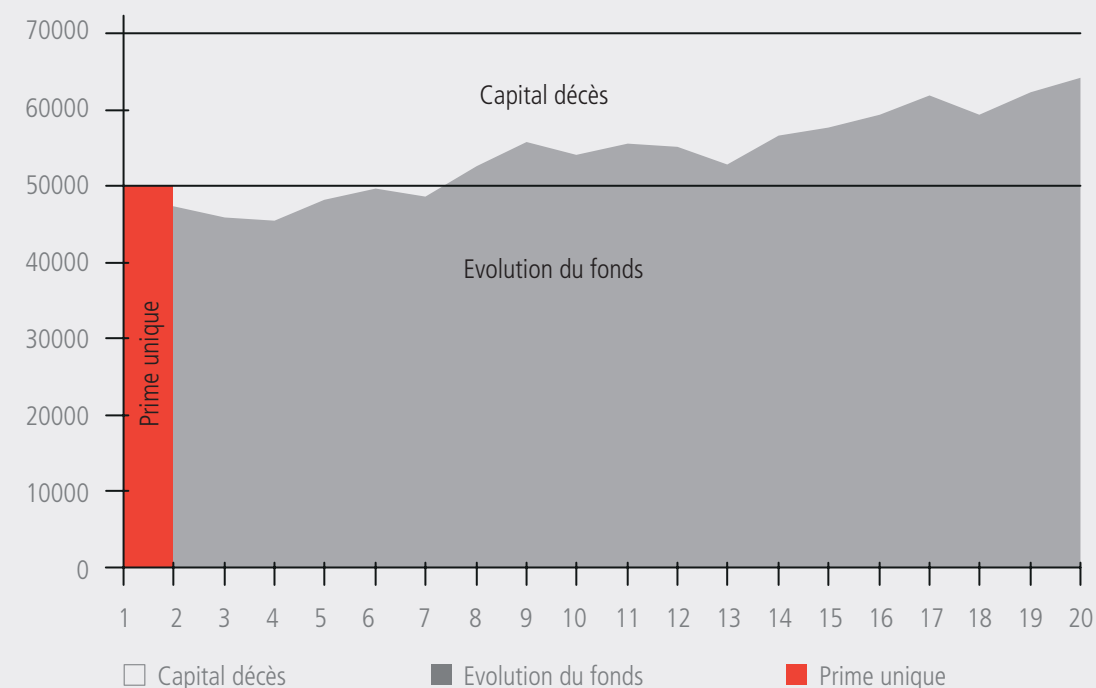
Les assurances peuvent être un complément par le biais des produits suivants :

- Prime unique
- Assurance de risque
- Rente viagère
- Rente temporaire
- Plan de désinvestissement

Avantages :

- Revenus du capital exonérés d'impôt (soumis à conditions)
- Prestation minimale garantie en cas de décès
- Protection de prévoyance
- Libre choix des bénéficiaires
- Rachat possible pendant la durée du contrat
- Plan par étapes

Evolution de la prime unique



6. VOS BESOINS

La planification de la retraite est une affaire très personnelle. Pour nous permettre de vous conseiller au mieux, voici une liste de questions utiles qui vous aideront à évaluer votre situation personnelle et vos besoins.

QUESTIONS

CONSEILS

Avez-vous déjà réfléchi à votre retraite ?

Il est utile de penser à sa retraite dès 50 ans. Ainsi, vous aurez encore le temps de prendre d'éventuelles mesures pour vous permettre de conserver votre niveau de vie une fois atteint l'âge de la retraite.

Connaissez-vous vos besoins financiers une fois que vous aurez quitté la vie active ?

L'établissement d'un budget confrontant vos revenus (AVS, caisse de pensions, valeurs patrimoniales) avec vos dépenses vous aidera à y voir plus clair.

Envisagez-vous de prendre une retraite anticipée ?

Environ 50% des actifs prennent une retraite anticipée. Le prix à payer est une réduction à vie de la rente et la nécessité de financer les années qui les séparent de la retraite ordinaire au moyen de leurs économies. Planifiez le financement de vos lacunes de prévoyance au plus tôt pour que votre projet se réalise.

Une retraite partielle ou flexible vous paraît-elle intéressante ?

Prenez votre retraite en une ou plusieurs étapes intermédiaires (de 20% min. chacune), vous pouvez par exemple être mi-salarié et mi-retraité.

Une progression fiscale est-elle évitable ?

L'échelonnement de certains capitaux de prévoyance permet d'accroître la réduction de votre charge fiscale.

7. VOTRE BUDGET

Connaissez-vous vos besoins financiers une fois quitté la vie active ? La liste ci-dessous peut vous être utile en vue d'évaluer vos dépenses à la retraite.

Impôts	
Loyer (amortissement, intérêts)	
Assurances (ménage, maladie, etc.)	
Nourriture / Frais ménagers	
Electricité / Chauffage	
Habillement / Coiffeur / Cadeaux / Dons	
Téléphone	
Radio / Télévision	
Soins médicaux / Frais médicaux	
Voiture / Transports publics	
Achats personnels (magazines, journaux,...)	
Loisirs / Vacances	
Leasing, prêt à la consommation	
Divers	
Total mensuel	
Total annuel	

8. PRENDRE RENDEZ-VOUS

Grâce à la planification financière de la retraite, vous mettez tous les atouts de votre côté. Profitez de la compétence de nos spécialistes. Ils se réjouissent de vous accueillir pour un entretien de conseil.

Conseiller de Porrentruy et Saignelégier

Steeve Brahier, 032 465 13 36 - steeve.brahier@bcj.ch

Conseiller de Delémont et Moutier

Michaël Ackermann, 032 421 15 27 - michael.ackermann@bcj.ch

prevoyance@bcj.ch

VOS NOTES

Succursales BCJ

District de Porrentruy

2900 Porrentruy

Rue de la Chaumont 10

Tél. 032 465 13 01

District de Delémont

2800 Delémont

Place de la Poste 2

Tél. 032 421 15 01

District des Franches-Montagnes

2350 Saignelégier

Place du 23-Juin 1

Tél. 032 952 16 01